



Les zones déstabilisées par l'accentuation des phénomènes climatiques extrêmes à l'horizon 2050

L'accentuation des phénomènes climatiques extrêmes est l'une des principales menaces engendrées par le réchauffement climatique. Le renforcement des cyclones tropicaux, l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des vagues de chaleur et des précipitations diluviennes auraient de graves conséquences sur l'ensemble du globe.

Une menace pour la sécurité hydrique et alimentaire

L'accentuation du processus de désertification est une problématique majeure, en particulier pour les continents africain et asiatique. Ce phénomène provoque une diminution des espaces cultivables. On estime qu'au cours des deux prochaines décennies, la production agricole mondiale pourrait diminuer de 50 millions de tonnes et provoquer une hausse des prix alimentaires de l'ordre de 20%. Certaines régions d'Afrique verront leurs récoltes diminuer de moitié. Par ailleurs, le nombre de personnes sans accès direct à l'eau potable, actuellement de 250 millions sur le continent africain, pourrait tripler d'ici 2050.

Le manque d'accès à l'eau potable, qui frappe déjà 1,3 milliards de personnes, devrait être aggravé par les sécheresses, ainsi que par la fonte des glaciers. D'après l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) « une diminution de plus de 40% du débit moyen des cours d'eau pourrait affecter plusieurs régions d'ici 2080, en particulier la côte ouest-africaine, l'Afrique australe, l'ensemble du bassin méditerranéen, le Proche et Moyen-Orient, l'Asie centrale, et l'Ouest de l'Asie du Sud ».

Les conséquences de l'intensification des cyclones et des ouragans pourraient être particulièrement dévastatrices pour les pays les plus pauvres de la planète¹ qui concentrent 80% des décès liés à ces catastrophes. Une étude du *Boston Consulting Group* indique qu'« au rythme de réchauffement actuel, les récifs coralliens qui procurent alimentation et emploi à plusieurs centaines de millions de personnes et qui leur assurent aussi une protection contre les tempêtes auront complètement disparu en 2050 ». Cette perte massive de biodiversité marine pourrait, par ailleurs, entraîner des conflits pour l'attribution des zones de pêches.

Un élément catalyseur de conflits

Dès 2003, le Pentagone a rédigé le premier rapport qui alertait sur les risques qu'entraînait le réchauffement climatique pour la sécurité internationale. Ce scénario met en garde contre un potentiel accroissement des tensions internationales à l'horizon 2030². De nombreuses études estiment que les pénuries en eau potable, exacerbées par la désertification, sont susceptibles de provoquer des conflits entre États. Les tensions grandissantes entre l'Égypte et l'Éthiopie à propos du barrage Renaissance, sur le Nil Bleu, confirment qu'il existe un risque réel de voir advenir des conflits liés au stress hydrique.

D'après le département de la Défense des États-Unis, la sécheresse pourrait affecter négativement la production des barrages hydro-électriques en Chine et inciter Pékin à rechercher davantage de pétrole en mer de Chine, dans les zones contestées au niveau international. La fonte des glaces risque d'engendrer des tensions pour le contrôle des ressources stratégiques de l'Arctique et de l'Antarctique. L'Afrique, et particulièrement la corne du Sahel, inquiète considérablement les experts internationaux. L'explosion démographique et la fragilité des États de la région accentuent les déstructurations liées à la désertification et favorisent le développement du terrorisme. Ban Ki-Moon, l'ancien secrétaire général des Nations-Unies a publiquement défendu la thèse selon laquelle le réchauffement climatique avait été l'élément déclencheur du conflit au Darfour. Cependant, d'autres chercheurs, tel le géographe Marc Lavergne, contestent cette vision mono-causale et affirment que si la désertification a accentué les déplacements de populations, ces affrontements armés trouvent leur origine dans la crise politique qui divise le Soudan depuis 1956.

Contrairement à certaines idées reçues, le réchauffement climatique est, en soi, un facteur d'accélération des conflits. Cependant, l'accentuation des phénomènes climatiques extrêmes devrait représenter, dans les zones instables caractérisées par des États faibles, un facteur additionnel qui exacerberait des tensions politiques et économiques déjà présentes.

Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.

1 Le *Climate Change Vulnerability Index* identifie plusieurs États présentant un niveau de vulnérabilité extrême : Bangladesh, Guinée Bissau, Sierra Leone, Haïti, Sud-Soudan, Nigeria, République Démocratique du Congo, Cambodge, Philippines et, Éthiopie.
2 En ce qui concerne la France, les auteurs jugent possible la résurgence de conflits avec l'Allemagne pour la mainmise économique sur le Rhin.